

*Province de Liège***BULLETIN PROVINCIAL***Périodique***Sommaire**

	<i>Pages</i>
N°133 <u>FINANCES COMMUNALES</u> <i>Arrêtés du Collège provincial du 09 juin 2011</i>	286
N° 134 <u>FINANCES COMMUNALES</u> <i>Arrêtés du Collège provincial du 16 juin 2011</i>	288
N° 135 <u>FINANCES COMMUNALES</u> <i>Arrêtés du Collège provincial du 23 juin 2011</i>	289
N° 136 <u>FINANCES COMMUNALES</u> <i>Arrêtés du Collège provincial du 30 juin 2011</i>	291
N° 137 <u>FINANCES COMMUNALES</u> <i>Arrêtés du Collège provincial du 07 juillet 2011</i>	292
N° 138 <u>PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS</u> <i>Circulaire de Monsieur le Gouverneur de la Province du 2 septembre 2011</i>	294
N° 139 <u>RESERVES NATURELLES</u> <i>Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 (MALMEDY ET WAIMES)</i>	295
N° 140 <u>MONUMENTS ET SITES</u> <i>Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 (LIEGE)</i>	296

<u>N° 141 COURS D'EAU</u>	
<i>Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 (WELKENRAEDT)</i>	297
<u>N° 142 COURS D'EAU</u>	
<i>Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 (BULLANGE)</i>	297
<u>N° 143 INCENDIE</u>	
<i>Relevé des arrêtés de Monsieur le Gouverneur de la Province intervenus au cours du 1^{er} semestre 2011 en ce qui concerne les services régionaux et communaux d'incendie</i>	298
<u>N° 144 COLLECTES – LOTERIES – TOMBOLAS</u>	
<i>Autorisations accordées par le Collège provincial au cours du 1^{er} semestre 2011</i>	300
<u>N° 145 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES</u>	
<i>Récapitulation générale du budget de l'année 2011, après deuxième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 9 juin 2011 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 25 juillet 2011</i>	302

N°133 FINANCES COMMUNALES

Arrêtés du Collège provincial du 09 juin 2011 relatifs aux finances communales.

En séance du 09 juin 2011, le Collège provincial a approuvé les délibérations communales ci-après :

HUY

Prend acte des modifications opérées dans la comptabilité générale par résolution du 12 octobre 2010 telles que demandées par le Collège provincial dans son arrêté du 26 août 2010. Les résultats repris ci-dessous constituent dès lors les résultats définitifs du compte 2009 :

- *Le compte budgétaire pour l'exercice 2009, se clôture après rectification par le Collège provincial, par un résultat budgétaire de 4.069.660,89 € au service ordinaire et de 1.694.917,06 € au service extraordinaire, ainsi que par un résultat comptable de 5.084.942,67 € au service ordinaire et de 1.711.416,95 € au service extraordinaire.*
- *Le bilan pour l'exercice 2009, après rectification par la Ville, s'élève à un total de 129.022.769,45 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 11.130,42 € et un fonds de réserve extraordinaire de 414.695,10 €) et le compte de résultats dégage un mali d'exploitation, après rectification, de 1.799.854,81 € et un mali de l'exercice, après rectification, de 1.396.412,90 €.*

JUPRELLE

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 28 avril 2011, parvenus dans leur intégralité le 4 mai 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 1.209.631,56€ au service ordinaire et de 532.479,64€ au service extraordinaire; par un résultat comptable de 1.606.551,18€ au service ordinaire et de 1.423.935,36€ au service extraordinaire; par un total bilantaire de 28.002.379,53€ (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 1.311,00€ et un fonds de réserve extraordinaire de 0,00€), par un boni d'exploitation de 183.745,99€ et par un boni de l'exercice de 218.719,70€.

AYWAILLE

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 10 mai 2011, parvenue le 13 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 210.821,96€ et par un boni global de 144,89€ et, au service extraordinaire, en équilibre.

BLEGNY

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 28 avril 2011, parvenue le 13 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 37.924,85 € et par un boni global de 200.267,74 € et, au service extraordinaire, par un boni de 62.186,66 €.

GRACE-HOLLOGNE

Approuve, telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 2 mai 2011, parvenue le 12 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 30.641,65 € et par un boni global de 970.152,41 € et, au service extraordinaire, en équilibre.

SPRIMONT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 28 avril 2011, parvenue le 12 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 186.781,98 € et par un boni global de 1.209.624,94 € et, au service extraordinaire, par un boni de 107.956,84 €.

N° 134 FINANCES COMMUNALES

Arrêtés du Collège provincial du 16 juin 2011 relatifs aux finances communales.

En séance du 16 juin 2011, le Collège provincial a approuvé les délibérations communales ci-après :

HUY

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 12 avril 2011, parvenus le 26 avril 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 3.788.923,15 € au service ordinaire et de -998.267,70 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 4.929.068,54 € au service ordinaire et de 2.654.733,29 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 126.968.805,28 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 11.130,42 € et un fonds de réserve extraordinaire de 414.695,10 €), par un boni d'exploitation de 445.705,62 € et par un boni de l'exercice de 1.050.716,17 €.

WELKENRAEDT

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2009, votés le 10 novembre 2010, parvenus dans leur intégralité le 20 avril 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 751.980,49 € au service ordinaire et de -830.627,01 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 846.662,08 € au service ordinaire et de 640.913,11 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 58.230.915,80 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 1.755.707,19 € et un fonds de réserve extraordinaire de 664.842,27 €), par un boni d'exploitation de 549.829,54 € et par un boni de l'exercice de 367.052,73 €.

HANNUT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 10 mai 2011, parvenue le 17 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 828,18 € et par un boni global de 338.928,58 € et, au service extraordinaire, par un boni global de 80.148,79 €.

N° 135 FINANCES COMMUNALES

Arrêtés du Collège provincial du 23 juin 2011 relatifs aux finances communales.

En séance du 23 juin 2011, le Collège provincial a approuvé les délibérations communales ci-après :

AWANS

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats pour l'exercice 2010, votés le 26 avril 2011, parvenus dans leur intégralité le 6 mai 2011, dont le délai pour statuer a été prorogé jusqu'au 5 juillet 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 1.630.088,02 € au service ordinaire et de 155.877,88 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 1.867.774,41 € au service ordinaire et de 1.615.685,93 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 33.544.672,15 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 79.655,20 €), par un mali d'exploitation de 165.293,18 € et par un mali de l'exercice de 43.028,81 €.

ENGIS

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 29 mars 2011, parvenus dans leur intégralité le 27 avril 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de -279.788,35 € au service ordinaire et de 1.448.843,15 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de -170.823,88 € au service ordinaire et de 3.300.404,83 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 34.125.232,54 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 0,00 € et un fonds de réserve extraordinaire de 100.413,01 €), par un mali d'exploitation de 448.442,81 € et par un mali de l'exercice de 538.898,26 €.

NANDRIN

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 3 mai 2011, parvenus dans leur intégralité le 6 mai 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de +1.079.996,87 € au service ordinaire et de +170.050 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de +1.224.819,14 € au service ordinaire et de +1.237.722,98 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 20.618.925,83 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 650.000 € et un fonds de réserve extraordinaire de 506.134,68 €), par un boni d'exploitation de +131.257,88 € et par un mali de l'exercice de -630.875,19 €.

COMBLAIN-AU-PONT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 25 mai 2011, parvenue le 3 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 16.664,70 € et par un boni global de 313.574,65 € et, au service extraordinaire, en équilibre.

ENGIS

Approuve, telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 24 mai 2011, parvenue le 30 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 583.510,33€ et par un boni global de 82.193,03€ et, au service extraordinaire, en équilibre.

VERLAINE

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 10 mai 2011, parvenue le 30 mai 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 12.361,00 € et par un boni global de 804,96 € et, au service extraordinaire, en équilibre.

N° 136 FINANCES COMMUNALES

Arrêtés du Collège provincial du 30 juin 2011 relatifs aux finances communales.

En séance du 30 juin 2011, le Collège provincial a approuvé les délibérations communales ci-après :

DONCEEL

Approuve telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 17 mai 2011, parvenue le 1^{er} juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 48.257,64 € et par un boni global de 1.038.609,31 € et, au service extraordinaire, par un boni de 349.852,02 €.

HERSTAL

Approuve la modification n° 2 du budget communal pour 2011, votée le 26 mai 2011, parvenue le 03 juin 2011, se clôturant, au service extraordinaire, en équilibre.

REMICOURT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 30 mai 2011, parvenue le 7 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 21.469,18€ et par un boni global de 889.761,92€ et, au service extraordinaire, en équilibre.

STAVELOT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 19 mai 2011, parvenue le 6 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 676.002,64 € et par un boni global de 1.720.960,50 € et, au service extraordinaire par un boni de 1.088.810,83 €.

TINLOT

Approuve telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 10 mai 2011, parvenue le 6 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 65.490,73 € et par un boni global de 136.437,46 € et, au service extraordinaire, par un boni de 54.089,90 €.

VILLERS-LE-BOUILLET

Approuve telle que rectifiée, la modification n° 2 du budget communal pour 2011, votée le 5 mai 2011, parvenue le 1^{er} juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 211.018,66€ et par un boni global de 672.549,03€ et, au service extraordinaire, par un boni de 21.971,95€.

WASSEIGES

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 19 mai 2011, parvenue le 1^{er} juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de 14.020,48 € et par un boni global de 396.062,27 € et, au service extraordinaire, par un boni de 7.289,82 €.

N° 137 FINANCES COMMUNALES

Arrêtés du Collège provincial du 07 juillet 2011 relatifs aux finances communales.

En séance du 07 juillet 2011, le Collège provincial a approuvé les délibérations communales ci-après :

BLEGNY

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 28 avril 2011, parvenus dans leur intégralité le 24 mai 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 918.843,16 € au service ordinaire et de 68699,81 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 1.050.666,63 € au service ordinaire et de 1.580.082,97 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 37.744.273,26 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 401.805,11 € et un fonds de réserve extraordinaire de 405.879,56 €), par un mali d'exploitation de 98.110,09 € et par un mali de l'exercice de 501.770,74 €.

PLOMBIERES

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 4 mai 2011, parvenus dans leur intégralité le 11 mai 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 317.329,64 € au service ordinaire et de - 769.950,52 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 365.105,50 € au service ordinaire et de 693.267,71 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 39.004.092,89 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 0,00 € et un fonds de réserve extraordinaire de 0,00 €), par un mali d'exploitation de 496.464,37 € et par un mali de l'exercice de 381.174,44 €.

SPRIMONT

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 28 avril 2011, parvenus dans leur intégralité le 12 mai 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de + 3.555.347,89 € au service ordinaire et de - 2.373.051,18 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de + 3.593.844,23 € au service ordinaire et de + 2.008.800,69 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 65.119.584,72 € (comprenant un fonds de réserve ordinaire de 22.904,79 € et un fonds de réserve extraordinaire de 234.087,36 €), par un boni d'exploitation de 828.833,40 € et par un boni de l'exercice de 1.196.007,13 €.

THIMISTER-CLERMONT

Approuve le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats, pour l'exercice 2010, votés le 18 mai 2011, parvenus dans leur intégralité le 3 juin 2011, se clôturant respectivement, par un résultat budgétaire de 1.187.716,23 € au service ordinaire et de - 200.193,76 € au service extraordinaire; par un résultat comptable de 1.225.613,56 € au service ordinaire et de 234.995,02 € au service extraordinaire; par un total bilantaire de 25.832.461,37 € (comprenant un fonds de réserve extraordinaire de 190.000,00 €), par un boni d'exploitation de 1.011.159,18 € et par un boni de l'exercice de 856.455,90 €.

GEER

Approuve le budget pour 2011, voté le 26 avril 2011, parvenu le 30 mai 2011, se clôturant d'une part au service ordinaire, tel que rectifié, par un boni propre à l'exercice de 66.691,07€ et par un boni global de 764.048,43€ et, d'autre part, au service extraordinaire par un boni de 85.054,81€.

ESNEUX

Approuve, telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 31 mai 2011, parvenue le 6 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un mali propre à l'exercice de -1.175.017,96 € et par un boni global de +2.864.345,92 € et, au service extraordinaire, par un boni de +904,07 €.

NEUPRE

Approuve, telle que rectifiée, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 26 mai 2011, parvenue le 7 juin 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 5.452,85€ et par un boni global de 1.547.543,51€ et, au service extraordinaire, par un boni de 422.264,22€ ;

PLOMBIERES

Approuve, la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 7 juin 2011, parvenue le 15 juin 2011, votée le se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 253.902,25 € et par un boni global de 2.217,88 € et, au service extraordinaire, en équilibre.

THIMISTER-CLERMONT

Approuve la modification n° 1 du budget communal pour 2011, votée le 18 mai 2011, parvenue le 3 juin 2011, dont le délai a été prorogé jusqu'au 19 août 2011, se clôturant, au service ordinaire, par un boni propre à l'exercice de 724.233,36 € et par un boni global de 114.759,41 € et, au service extraordinaire, en équilibre.

N° 138 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS

Circulaire de Monsieur le Gouverneur de la Province du 2 septembre 2011 relative au Pavoisement des édifices publics

Liège, le 2 septembre 2011

*A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
A Mesdames et Messieurs les Présidents
des Centres Publics d'Aide Sociale
des Communes de la Région de langue
française de la Province de Liège*

*Pour information :
à M. le Commissaire d'Arrondissement*

*Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Président,*

En exécution des dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 concernant le pavoisement des édifices publics remplacé par l'arrêté royal du 6 septembre 1993, modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998, et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen sur les édifices publics le 24 octobre, à l'occasion de la Journée des Nations-Unies.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE :

Michel FORET

N° 139 RESERVES NATURELLES

Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 relatif aux réserves naturelles

Par arrêté du 18 août 2011, le Collège provincial, émet un avis favorable sur la demande d'agrément de la réserve naturelle de « Ligneuville » (anciennement « Vallée de l'Amblève ») sur le territoire de la Ville de MALMEDY et de la Commune de WAIMES

N° 140 MONUMENTS ET SITES***Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 relatif aux Monuments et Sites***

En séance du 18 août 2011 le Collège provincial, a pris connaissance, de l'arrêté du 24 juin 2011 parvenu au Gouvernement provincial le 10 août suivant, par lequel M. le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine classe, commune monument, la façade à rue, la toiture ainsi que la totalité de l'entrée du vestibule, la cage d'escalier et, au rez-de chaussée, la salle à manger, l'antichambre et la véranda, dans leur totalité, de l'immeuble sis boulevard d'Avroy n° 20, dite Maison Mouton à LIEGE

N° 141 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 relatif aux Cours d'eau***

*Par arrêté du 18 août 2011 le Collège provincial, **Autorise**, sous certaines conditions, M et Mme HERMAN-GUERIN, rue du Pont, n° 6 à 4840 WELKENRAEDT, à réaliser un ouvrage de rejet d'eau dans le ruisseau dénommé « Le Ruyff », n° 4-47, dans sa partie classée en 2^{ème} catégorie sur le territoire de la commune de WELKENRAEDT*

N° 142 COURS D'EAU***Arrêté du Collège provincial du 18 août 2011 relatif aux Cours d'eau***

*Par arrêté du 18 août 2011 le Collège provincial, **Autorise**, sous certaines conditions la sprl IMMO HAAS, Lanzerath, n° 15A à BULLANGE, à effectuer des ouvrages (pont – prise d'eau – aménagement des berges – rejets d'eau) sur le ruisseau dénommé « die Dehnenbach » n° 13-82, dans sa partie non classée au plan officiel des cours d'eau, sur le territoire de la commune de BULLANGE.*

N° 143 INCENDIE

Relevé des arrêtés de Monsieur le Gouverneur de la Province intervenus au cours du 1^{er} semestre 2011 en ce qui concerne les services régionaux et communaux d'incendie

	<i>Date de l'arrêté</i>	<i>Objet de l'arrêté</i>
1	14 janvier 2011	<u>LONTZEN</u> : APPROBATION de la délibération du 29 novembre 2010 par laquelle le Conseil communal décide d'adapter le règlement organique du Service d'incendie de la dite entité
2	25 janvier 2011	<u>AYWAILLE</u> : APPROBATION de la délibération du 16 décembre 2010 par laquelle le Conseil communal d'Aywaille décide de prolonger d'un an, à partir du 1 ^{er} décembre 2010, la durée du stage de M. Benoît LABIOUSE en qualité de Sous-lieutenant volontaire au Service régional d'incendie de ladite entité
3	26 janvier 2011	<u>PLOMBIERES</u> : APPROBATION de la délibération du 4 novembre 2010 par laquelle le Conseil communal décide de promouvoir à dater du 1 ^{er} novembre 2010, M. Frédéric LEX, Adjudant volontaire, au grade de Sous-Lieutenant volontaire au Service régional d'incendie de la dite entité
4	7 février 2011	<u>THEUX</u> : APPROBATION de la délibération du 10 janvier 2011 par laquelle le Conseil communal décide de nommer à titre définitif à dater du 1 ^{er} janvier 2011 M. Didier BERGHMANS au grade de Sous-lieutenant professionnel au Service régional d'incendie de ladite entité
5	28 février 2011	<u>IILE</u> : APPROBATION de la délibération du 15 juin 2009 par laquelle le Conseil d'administration décide de promouvoir à dater du 1 ^{er} juillet 2009 M. Luc SCEVENELS, Capitaine-Commandant professionnel au grade de Major au sein de ladite entité
6	17 mars 2011	<u>LIMBOURG</u> : APPROBATION de la délibération du 31 janvier 2011 par laquelle le Conseil communal fixe le règlement organique du Service communal d'incendie de ladite entité
7	24 mars 2011	<u>HERVE</u> : APPROBATION de la délibération du 31 janvier 2011 par laquelle le Conseil Communal décide de promouvoir M. Olivier LHOEST, Sergent volontaire, au grade de Sous-Lieutenant volontaire au service régional d'incendie de ladite entité
8	15 avril 2011	<u>AYWAILLE</u> : APPROBATION de la délibération du 3 mars 2011 par laquelle le Conseil communal décide de désigner à titre effectif à dater du 1 ^{er} mars 2011 M. Benoît LABIOUSE en qualité de Sous-lieutenant volontaire au Service régional d'incendie de ladite entité
9	20 avril 2011	<u>VERVIERS</u> : APPROBATION de la délibération du 1 ^{er} mars 2011 par laquelle le Conseil communal arrête le règlement organique du Service régional d'incendie de ladite entité

10	20 avril 2011	<u>AYWAILLE</u> : APPROBATION de la délibération du 3 mars 2011 par laquelle le Conseil communal décide de promouvoir à dater du 1 ^{er} mars 2011 M. Luc BURETTE, en qualité de Capitaine professionnel – Chef de service au Service régional d'Incendie de ladite entité
11	21 avril 2011	<u>EUPEN</u> : APPROBATION de la délibération du 15 mars 2011, par laquelle le Conseil communal décide de modifier l'article 41, point 41, point 1 et al.2, du règlement organique du service régional d'incendie de ladite entité
12	27 avril 2011	<u>EUPEN</u> : APPROBATION de la délibération du 1 ^{er} février 2011 par laquelle le Conseil communal décide de promouvoir à dater du 1 ^{er} février 2011 M. René SCHOONBROOD, Sergent volontaire au grade de Sous-lieutenant volontaire au Service régional d'Incendie de ladite entité
13	2 mai 2011	<u>HUY</u> : APPROBATION de la délibération du 21 février 2011 par laquelle le Collège communal décide d'infliger à M. Marc DUVIVIER, Capitaine au SRI, la sanction disciplinaire de l'avertissement
14	2 mai 2011	<u>HERVE</u> : APPROBATION de la délibération du 21 février 2011 par laquelle le Conseil communal décide de modifier le règlement organique du Service régional d'incendie de l'entité sauf en ce qu'elle concerne les dispositions contenues aux articles 10.7, 10.8 dernier alinéa et 41, 11) du dit règlement
15	6 mai 2011	<u>HERVE</u> : APPROBATION de la délibération du 21 mars 2011 par laquelle le Conseil communal décide de nommer, à titre définitif à dater du 1 ^{er} avril 2011, M. Frédéric VAASSEN au grade de Sous-lieutenant professionnel au Service régional d'incendie de ladite entité
16	30 mars 2010	<u>KELMIS</u> : APPROBATION de la délibération du 29 mars 2011 par laquelle le Conseil communal décide de promouvoir M. Francis COLLINS en qualité de Sous-lieutenant volontaire au Service communal d'Incendie de ladite entité

N° 144 COLLECTES – LOTERIES – TOMBOLASAutorisations accordées par le Collège provincial au cours du 1^{er} semestre 2011

<i>Nom de l'organisateur</i>	<i>Nature de l'opération</i>	<i>Date de l'autorisation</i>	<i>Période</i>	<i>Etendue territoriale</i>
<i>Dames de l'Instruction Chrétienne à Liège</i>	<i>Tombola</i>	<i>13 janvier 2011</i>	<i>01^{er} mars au 29 avril 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Asbl « De vive voix » à Montegnée</i>	<i>Collectes à domicile</i>	<i>13 janvier 2011</i>	<i>01^{er} février au 15 mars 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Asbl Saint-Joseph – division « Le Refuge à Geer</i>	<i>Collectes à domicile</i>	<i>20 janvier 2011</i>	<i>25 mars au 25 avril 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Asbl « Centre Paroissial de Belleflamme » à Grivegnée</i>	<i>Tombola</i>	<i>20 janvier 2011</i>	<i>01^{er} avril au 01^{er} mai 2011</i>	<i>Arrondissement de Liège</i>
<i>Asbl Collège Saint-Joseph à Chênée</i>	<i>Tombola</i>	<i>03 février 2011</i>	<i>01^{er} avril au 02 mai 2011</i>	<i>Chênée et communes avoisinantes</i>
<i>Asbl « Les Trois Tournesols » à Rocourt</i>	<i>Collectes à domicile</i>	<i>03 février 2011</i>	<i>19 février au 26 avril 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Asbl « Les Chanterelles » à Esneux</i>	<i>Collectes à domicile</i>	<i>10 février 2011</i>	<i>01^{er} au 25 avril 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Athénée Royal Verdi à Verviers</i>	<i>Tombola</i>	<i>10 février 2011</i>	<i>Fin février à fin mars 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Institut Saint-Laurent, à Waremme</i>	<i>Tombola</i>	<i>03 mars 2011</i>	<i>29 avril au 06 juin 2011</i>	<i>Arrondissement de Waremme</i>
<i>Institut Sainte Julienne, à Fléron</i>	<i>Tombola</i>	<i>17 mars 2011</i>	<i>17 mars au 01^{er} avril 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>ASBL Syndicat d'Initiative de Polleur antenne du Syndicat d'Initiative de Theux, à Theux</i>	<i>Tombola</i>	<i>28 avril 2011</i>	<i>01^{er} mai au 11 novembre 2011</i>	<i>Province de Liège</i>

<i>Ecole Maternelle et Primaire du SARTAY à Embourg</i>	<i>Tombola</i>	<i>28 avril 2011</i>	<i>02 au 28 mai 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>ASBL Association d'Aide aux Aveugles dénommée « Spendet uns Licht und Liebe » à Eupen</i>	<i>Collectes à domicile</i>	<i>26 mai 2011</i>	<i>01 octobre 2011 au 31 janvier 2012</i>	<i>Ville d'Eupen et communes de Kelmis, Lontzen et Raeren</i>
<i>ASBL « PDS am Kaperberg VoE » à EUPEN</i>	<i>Tombola</i>	<i>23 juin 2011</i>	<i>24 octobre au 25 novembre 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Collège Saint-Louis ESD Saint Remacle à Liège</i>	<i>Tombola</i>	<i>23 juin 2011</i>	<i>24 octobre au 25 novembre 2011</i>	<i>Province de Liège</i>
<i>Comité des fêtes de l'Institut Notre Dame à Heusy</i>	<i>Tombola</i>	<i>23 juin 2011</i>	<i>01^{er} octobre au 30 novembre 2011</i>	<i>Arrondissement de Verviers</i>
<i>Centre Scolaire Libre de Waremmes à Eupen</i>	<i>Tombola</i>	<i>30 juin 2011</i>	<i>24 octobre au 25 novembre 2011</i>	<i>Province de Liège</i>

N° 145 SERVICES PROVINCIAUX – FINANCES

Récapitulation générale du budget de l'année 2011, après deuxième série de modifications budgétaires votée par le Conseil provincial le 9 juin 2011 et approuvée par Arrêté du Gouvernement wallon en date du 25 juillet 2011

I. SERVICE ORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	700.000,00	1.735.000,00
01	Dette générale	-	943.430,00
02	Fonds	39.148.332,40	-
04	Impôts	147.046.362,00	1.200.000,00
05	Assurances	269.500,00	3.044.000,00
06	Prélèvements	15.151.712,50	13.290.000,00
101	Autorités provinciales	479.260,00	3.193.562,00
104-121	Administration générale	8.467.717,00	38.080.258,00
124	Patrimoine privé	1.054.663,00	423.041,00
13	Services généraux	374.090,00	20.528.615,86
14-16	Calamités et étranger	5.055,00	988.476,00
3	Sécurité et ordre publics	120.965,00	514.307,00
40-42	Communications routières	532.760,00	5.020.227,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	2.530,00	1.008.082,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	213.119,00
53-55	Industrie et énergie	4.962.338,00	4.420.615,00
56	Tourisme	173.310,00	9.148.164,75
6	Agriculture	465.916,00	4.474.111,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	10.901.293,00	24.385.783,00
73	Enseignement secondaire	86.237.164,00	112.456.186,14
74	Enseignement supérieur	42.972.292,00	46.278.482,00
75	Enseignement pour Handicapés	4.781.924,00	7.400.198,00
760	Complexes de délasserment	933.440,00	4.981.121,00
761	Jeunesse	190.930,00	2.409.591,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	1.278.879,00	16.753.150,46
764-766	Sports	546.857,00	7.076.128,00
77-78	Arts	230.169,00	8.241.889,00
79	Cultes et Laïcité	-	1.267.594,94
80-86	Interventions sociales et famille	291.531,00	4.452.878,00
870-872	Soins de santé	37.463.048,00	56.486.807,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	80.172,00	3.059.865,00
9	Logement, aménagement du territoire	2.225.192,00	3.284.060,00
Totaux		407.087.401,90	406.758.742,15
Solde des années antérieures		3.327.225,34	2.661.623,89
TOTAL GENERAL		410.414.627,24	409.420.366,04

II. SERVICE EXTRAORDINAIRE		RECETTES	DEPENSES
00	Général	140.000,00	150.000,00
01	Dettes générales	-	-
02	Fonds	-	-
04	Impôts	-	-
05	Assurances	200.000,00	200.000,00
06	Prélèvements	13.915.000,00	-
101	Autorités provinciales	30.000,00	100.000,00
104-121	Administration générale	9.336.065,00	17.043.036,00
124	Patrimoine privé	120.026,00	120.001,00
13	Services généraux	25,00	666.512,00
14-16	Calamités et étranger	-	250.000,00
3	Sécurité et ordre publics	-	-
40-42	Communications routières	378.003,00	398.000,00
44-45	Voies navigables - Hydraulique	500.005,00	500.002,00
50-52	Economie, commerce et artisanat	-	-
53-55	Industrie et énergie	750.000,00	750.000,00
56	Tourisme	649.000,00	751.004,00
6	Agriculture	40.300,00	173.000,00
70-71	Enseignement : Affaires générales	1.516.500,00	8.241.388,00
73	Enseignement secondaire	3.386.429,00	3.394.905,00
74	Enseignement supérieur	1.907.927,00	1.948.324,00
75	Enseignement pour Handicapés	155.000,00	171.902,00
760	Complexes de délasserment	273.002,00	273.000,00
761	Jeunesse	7.500,00	30.000,00
762-763	Culture, loisirs et fêtes	225.002,00	505.001,00
764-766	Sports	1.843.000,00	1.866.250,00
77-78	Arts	1.695.004,00	2.275.004,00
79	Cultes et Laïcité	400.000,00	490.000,00
80-86	Interventions sociales et famille	185.000,00	256.340,00
870-872	Soins de santé	375.002,00	415.003,00
873-879	Hygiène et salubrité publiques	500.000,00	500.000,00
9	Logement, aménagement du territoire	1.500.000,00	1.500.000,00
Totaux		40.027.790,00	42.968.672,00
Solde des années antérieures		31.169.856,79	28.098.427,13
TOTAL GENERAL		71.197.646,79	71.067.099,13